

# ORDRE DES AVOCATS



## BARREAU DE LA GUADELOUPE, SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHÉLÉMY

### MOTION DE SOUTIEN AU BARREAU DE LA GUYANE

Considérant l'adhésion du Barreau de Guyane au mouvement de grève générale affectant cette collectivité territoriale depuis une semaine,

Considérant la légitimité de tout citoyen français, de disposer d'infrastructures garantissant la sécurité, l'éducation et la Justice sur l'ensemble du sol Français.

Considérant la généralité du mouvement qui réunit l'ensemble des catégories socio-professionnelles de Guyane,

Considérant les valeurs communes et la confraternité indéfectible partagées entre le Barreau de la Guadeloupe Saint-Martin & Saint-Barthélemy et le Barreau de Guyane,

Le Barreau de la Guadeloupe Saint-Martin & Saint-Barthélemy exprime son soutien à l'ensemble des forces vives de Guyane et au Barreau de Guyane, en vue de la création d'une cité judiciaire qu'ils appellent de leurs vœux depuis tantôt.

Pointe-à-Pitre le 31 Mars 2017,

Le Bâtonnier de l'Ordre  
Bernard PANCREL



12 rue Gambetta – 97110 Pointe à Pitre

☎ : 0590 91-31-27 ☎ : 0590 82-31-32

avocats.barreau.gpe@wanadoo.fr